

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE ET SPORT
Adresse	1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
Intitulé de l'action	PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUE
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
Thème ACsé	Lien social, citoyenneté et participation des habitants (1.5) Accès à la citoyenneté (154) Jeunesse (151) Education à la citoyenneté et au civisme (1541)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) situé dans le quartier du Bois l'Abbé au 1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 20 JEUNES</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : JEUNES.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 17/01/2024 Date de fin : 16/10/2024 Durée : 10 mois Fréquence : 1 à 2 fois par mois</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes à la prévention routière et aux conduites à risques. - Initier les jeunes à la partie théorique du code de la route.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Beaucoup de jeunes utilisent différents moyens de locomotion pour se déplacer ou bien se rendre à l'école : vélos, trottinettes électriques et scooters pour les plus âgés sont fréquemment utilisés.</p> <p>Cependant, certains d'entre eux adoptent des comportements déviants lors de leurs déplacements. Le non-port du casque, une vitesse non appropriée, la méconnaissance des règles de circulation sont souvent constatés par l'équipe d'animation.</p> <p>A travers ce projet, l'équipe du service jeunesse, avec l'aide de différents partenaires institutionnels, veut sensibiliser les jeunes aux conduites à risques et aux comportements déviants.</p>

Déroulement de l'action / étapes :Janvier 2024 :

- Rencontre avec l'organisme « Permis rusé » pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risque.

Mars 2024 :

- Sensibilisation au code de la route, réalisation d'un parcours fléché en trottinette électrique.
- Atelier Les « gestes qui sauvent » animé par la police municipale de Chennevières.

Avril 2024 :

- Quizz autour des « conduites à risque » avec une infirmière.
- Escape game autour de la prévention routière avec l'association « Sportigo ».

Mai 2024 :

- Echange autour des conduites à risque (chicha, alcool...), avec l'organisme « Permis rusé ».

Octobre 2024 :

- Quiz interactif autour de l'éco-mobilité avec l'organisme « Permis rusé ».

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

- Structure jeunesse + 1 véhicule mini-bus (8 places)

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	60h
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

	<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</p> <p>Limitier les conduites à risques en sensibilisant le public jeune à travers des actions ludiques afin de les rendre citoyen et responsable de leurs actes.</p>
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</p> <p>Le service Jeunesse de la municipalité de Chennevières-sur-Marne.</p> <hr/> <p>Personne responsable de l'action :</p> <p>Nom / Prénom : M. Stéphane BODOUA Fonction : Responsable du Service Jeunesse et Sports Téléphone : 06.67.19.63.40 Mail : stephane.bodoua@chennevieres.fr</p> <hr/> <p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BACARI Nadjim - Animateur - Mme HADDAD Sahra - Animatrice <hr/> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : <ul style="list-style-type: none"> - Centre municipal la Colline - La Police Municipale - Partenaires extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - Association Sportigo - Organisme « Permis rusé » - Autoécole - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - ANCT – BOP 147
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Port du casque lors de tous les déplacements avec engin à moteur. - Meilleure connaissance des consommations à risque (alcool, chicha, tabac...). <hr/> <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <p><u>Critères quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes présents lors des actions. - Nombre d'actions mises en place, nombre de partenaires présents. <p><u>Critères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, ponctualité (feuille de présence)

Financement de l'action	Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :											
	<ul style="list-style-type: none"> - Sportigo : 1 000 € - Permis rusé : 2 500 € - Infirmière libérale : 500 € 											
	Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?											
	Non.											
	Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :											
	Gratuité.											
Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <th style="padding: 5px;">Agent/fonction</th> <th style="padding: 5px;">Nbre d'heure</th> <th style="padding: 5px;">Salaires Euros</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">NADJIM Bacari Animateur</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">30H</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">451.5</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">HADDA Sagra Animatrice</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">30H</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">451.5</td> </tr> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <td style="padding: 5px; text-align: center;">TOTAL</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">60H</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">903</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nbre d'heure	Salaires Euros	NADJIM Bacari Animateur	30H	451.5	HADDA Sagra Animatrice	30H	451.5	TOTAL	60H	903
Agent/fonction	Nbre d'heure	Salaires Euros										
NADJIM Bacari Animateur	30H	451.5										
HADDA Sagra Animatrice	30H	451.5										
TOTAL	60H	903										
Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)												
Aucune.												
Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :												
Aucune.												
Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :												
L'écart de 600 € entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 (5 203 €) et celui de 2023 (4 603 €) est dû à l'augmentation de la prestation du prestataire « permis rusé ».												

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 31/10/2023

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire